

# NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

SUR

## LE CHATEAU DU CHAMP ;

PAR M. DE CHAPELAIN,

Membre de la Société française d'archéologie.

---

D'après une ancienne tradition de famille, le château du Champ aurait appartenu aux Templiers, non qu'il fût une forteresse destinée à établir ou à maintenir la puissance de cet ordre célèbre, car ses dimensions ne permettent pas une pareille opinion ; mais c'était, au dire de nos pères, un petit château où l'on envoyait de jeunes chevaliers, à leur entrée dans l'ordre, pour y attendre leur destination et faire une sorte de noviciat. Quoi qu'il en soit de cette tradition, il est certain que la fondation de ce château est de date reculée. La famille de Borne, qui l'a transmis à la mienne par héritage, et qui était très-ancienne, ne savait ni quand ni comment elle était devenue propriétaire du Champ, et comment cette seigneurie était sortie de l'ordre du Temple. Était-ce à la suite de l'arrêt de Philippe-le-Bel, était-ce par une cession antérieure ? Nous l'ignorons. J'ajoute que l'ordre du Temple, ou celui de Malte, qui lui avait succédé dans ses propriétés, avaient de grandes possessions dans les environs. Le village de *l'Hôpital* touche à la terre du Champ. Le bois du *Commandeur* en est voisin, la commanderie du Gap-Français et celle de Jalès en sont à quelques lieues. On trouve, dans ces différentes contrées, beaucoup de blocs de pierre servant de

bornage, qui portent, gravée, une croix de Malte dont la forme est la même, du reste, que celle du Temple. Et y eût-il quelque différence, on pourrait croire que l'ordre de Malte devenu, par l'arrêt de Philippe-le-Bel, propriétaire des biens des Templiers, a pu vouloir en effacer le souvenir et y substituer le sien, comme il est peut-être arrivé pour le nom du village qui s'appelle aujourd'hui l'*Hôpital*.

Voilà ce que dit la tradition; voyons maintenant ce que disent les yeux.

Le château du Champ n'est pas né d'un seul jet tel qu'il existe aujourd'hui, mais son plan est toujours le même. Plusieurs parties ont été reconstruites à diverses époques: toutes ont été remaniées presque à chaque génération. Une seule est d'origine primitive et en conserve des traces.

Le plan de ce château se compose de trois corps; le plus considérable et le plus ancien est tourné vers l'Ouest; le second vers le Sud: c'est celui-là qui forme aujourd'hui la façade; au-devant se trouve une cour qui est le seul accès du château et dans laquelle on voyait autrefois un fossé, facile à remplir d'eau. Cette façade est flanquée de deux tourelles, dont le toit conique a été abattu en 1793, et remplacé par une toiture plate. Le troisième corps, parallèle à celui-ci, regarde, par conséquent, le Nord, et se trouve relié avec lui, du côté de l'Est, par un mur qui forme le quatrième côté d'une cour intérieure.

Nous allons, d'abord, examiner la partie Ouest, à peu près la seule qui offre de l'intérêt.

Le rez-de-chaussée présente trois salles voûtées à plein-cintre. La plus grande, celle du milieu, est éclairée par quatre fenêtres: deux à l'extérieur, deux prenant jour dans la cour intérieure. Les ouvertures extérieures ont été faites après coup, et avec d'anciens matériaux; les appareils ne sont point liés avec les murs, ils portent quelques vestiges

de moulures incohérentes et très-anciennes. Ces ouvertures sont de forme carrée et fort étroites. L'une des fenêtres, qui donnent dans la cour intérieure, a été autrefois une porte. Elle a, ainsi que la quatrième qui lui est parallèle, le caractère de toutes les ouvertures primitives du château, c'est-à-dire un large chanfrein qui règne tout autour et forme un évasement et une voûte d'embrasure à cintre surbaissé. Celles de cette salle sont un peu en pénétration dans la voûte, qui est en berceau tout uni. Entre les deux fenêtres extérieures, il y a une tourelle au tiers engagée.

L'extrémité Nord de ce corps-de-logis contient une salle plus petite que la précédente, voûtée, comme elle, en berceau à plein-cintre; elle est éclairée par une fenêtre plus moderne encore que les autres. Un faux plafond, en bois, et une boiserie sur toutes les parois, empêchent de voir si les murs offrent quelque chose à signaler. Entre cette pièce et celle que j'ai précédemment décrite, se trouve un passage, qui ne semble pas avoir eu de destination particulière; il est voûté à plein-cintre, très-bas. Au-dessus de cette voûte, il y en a une autre; plus haut, une troisième, et enfin une quatrième. Les appartements que recouvrent les deux voûtes intermédiaires, sont longs et étroits, et paraissent avoir servi, l'un de prison, l'autre de salle pour les archives. Je ne comprends pas l'ancienne destination du plus élevé.

A l'extrémité Sud de la salle principale, s'en trouve une autre qui avait quelque intérêt, il y a peu de temps. La voûte est semblable aux autres. Il y avait une ouverture dans le mur occidental, en forme de poterne ogivale. Les appareils étaient en pierre calcaire, régulièrement taillée. Je fus obligé de la démolir, il y a sept ans; ce fut bien à regret, mais elle était dans un tel état de vétusté qu'il ne m'était pas possible de la conserver, ni même de la restaurer. Je remarquai, en la faisant démolir, que les lits de chaque appareil portaient,

gravée en creux, une figure semblable à une arête de poisson, de 30 à 40 centimètres de longueur. Je crois que c'était une précaution pour retenir dans ces rainures une certaine quantité de ciment, afin de donner plus de solidité à l'œuvre. Il n'y avait, du reste, aucune trace de moulure; les claveaux n'étaient qu'une continuation des montants. Cette poterne avait environ 75 centimètres de largeur sur 1 mètre 40 environ de hauteur sous la clef; elle était placée à l'extrémité de la face Ouest du château, et presque contre une des tourelles de la façade Sud. Cette tourelle était, ainsi que toutes les autres, percée, dans tous les sens, d'archères ou arbalétrières. Elle porte, en outre, des traces évidentes d'un moucharabi d'où l'on pouvait assommer les assaillants qui se seraient présentés devant la poterne.

En faisant des réparations à cette salle, j'ai trouvé un vaste tuyau de cheminée, en forme de grande hotte, et dont les côtés étaient bordés de belles pierres de taille jusqu'à la voûte. L'emplacement de cet appartement et sa disposition me font penser qu'il devait servir originairement de corps-de-garde, ou, plus pompeusement, de salle des gardes.

Terminons l'examen de cet aile Ouest, et arrivons au premier étage. Au-dessus de la plus grande salle du rez-de-chaussée, nous en trouvons une pareille; seulement la voûte qui la surmonte est de forme ogivale, plus ouverte que le tiers-point. Le mur extérieur ne présente aucune trace d'ouverture ancienne; celles qu'on y voit aujourd'hui sont modernes. Du côté de la cour intérieure, il y a une fenêtre qui permet de fixer la date du château: elle est partagée en deux baies par une colonne monocylindrique; une base épaisse et octogonale la supporte, un chapiteau de même forme la surmonte; le tailloir est très-évasé et a huit pans; les montants, ou pieds-droits, sont formés de simple appareil en pierre de taille, sous forme de colonnes ou de pilastres; ils

sont seulement chanfreinés, et supportent un chapiteau de même forme que celui de la colonne, sauf qu'il ne règne pas sur le parement extérieur, mais seulement sur le tableau et sur le chanfrein; la tablette est saillante et formée par un petit tore supportant une doucine et un filet; la colonne soutient la retombée de deux arcs, de forme un peu ogivale, qui s'appuient, de l'autre côté, sur les chapiteaux des pieds-droits; ces deux arcs sont surmontés par une rose dont on ne peut pas indiquer le caractère, non plus que celui des deux arcs, parce qu'ils sont remplis par une maçonnerie destinée à repousser la pluie. Je me propose de la démolir prochainement et de faire restaurer cette fenêtre. Au-dessus de la rose, on voit une espèce de corniche composée d'un gros tore, d'un congé et d'un listel; cette moulure retombe verticalement, puis s'élargit à angle droit, au niveau des ogives, pour retomber encore jusqu'à l'imposte, formant ainsi comme un double encadrement, l'un pour la rose, et l'autre, plus large, pour les deux ogives; aux deux angles supérieurs, il y a deux ornements assez grossièrement faits: ils offrent, en relief, un hexagone au milieu duquel se trouve gravée une fleur à six feuilles; entre les retombées des deux arcs se trouve encore une fleur, mais à trois feuilles seulement. La tradition nous apprend que l'appartement que cette fenêtre éclairait, était autrefois la grande salle où l'on voyait, en permanence, un grand broc et des gobelets d'étain sur une immense table. Je n'ai vu aucune trace de cheminée à l'extrémité Sud de cette pièce; et, dans un angle, il y avait une porte ogivale donnant accès dans une chambre voûtée en ogive. Cette partie a été détruite, il y a environ une trentaine d'années. A l'extrémité Nord de la grande salle est le local des archives dont j'ai déjà parlé; il est éclairé par une fenêtre carrée, partagée en deux par un meneau qui me paraît roman. La base et le chapiteau se composent simplement d'un prisme

à six pans, sans autres moulures qu'un tore et un listel qui les séparent du fût qui, lui-même, est aussi à six pans ; les montants sont de simples pierres de taille chanfreinées, ainsi que le linteau : ce qui forme une espèce d'encadrement évasé ; la tablette est saillante et se compose d'un gros et d'un petit tore, séparés par une large et profonde fouillure ; après la salle des archives, cette aile se termine par une autre salle ; celle-ci repose sur la voûte à plein-cintre du rez-de-chaussée. Il est probable qu'elle était autrefois couverte d'une voûte ogivale, comme les autres ; mais, comme elle touche à l'aile Nord, dont la construction est beaucoup plus récente, je suis porté à croire que le haut de cette salle a été détruit par le même incendie qui a renversé le corps-de-logis voisin, suivant la tradition, et qu'on les a rétablis ensemble vers la fin du XVI<sup>e</sup>. siècle. Cette supposition me paraît d'autant plus fondée que, dans la salle dont je parle, on voit des traces d'une œuvre ancienne : c'est une arcature géminée formant deux niches, à plein-cintre, séparées par un meneau ; le bas de cette arcature est à hauteur d'appui ; elle est construite en pierres de taille, grossièrement travaillées, mais bien appareillées. A voir le peu de soin qu'on a mis à façonner cet ouvrage, on doit croire qu'il était fait pour être recouvert par un enduit ou une tapisserie ; peut-être cette salle était-elle une chapelle et l'arcature une crédence.

L'aile Nord, en retour sur la précédente, est composée, à chaque étage, de deux salles ayant chacune une fenêtre ou croisée de pierre, fort simple, et donnant dans la cour intérieure. Ici nous ne trouvons plus de voûtes que celles des caves, qui sont sous terre et creusées dans le roc sur lequel est bâti tout le château. Je crois que ces voûtes de caves sont antérieures à l'incendie. Les plafonds des deux étages de cette aile, comme celui de la salle voisine, sont tout en bois, et à poutres et solives saillantes. Le mur extérieur montre des soudures qui annoncent sa reconstruction après l'incendie :

Les parties primitives n'ont aucune trace d'ouverture. Ce mur est flanqué, au Nord-Est, d'une tour plus grosse que les autres; elle a, comme elles, perdu son ancien toit, en 1793; mais elle a conservé une ceinture de machicoulis, dont les corbeaux sont en bel appareil et assez bien taillés. Tout au-dessous de cette défense se trouve une petite fenêtre chanfreinée, dont le linteau est en forme d'accolade surbaissée. Les différents étages de cette tour sont voûtés en demi-sphère; la plus basse voûte est percée, au centre, d'un trou carré qui donne accès dans une petite cave. Les murs de la tour montrent encore quelques arbalétrières. A l'angle correspondant, c'est-à-dire Nord-Ouest, on voit le cul-de-lampe d'une toute petite tourelle en encorbellement; mais, comme elle est placée au niveau du toit, et que son couronnement a disparu, il ne reste que les corbeaux couverts d'une toiture moderne; je serais tenté de croire que cette construction n'était qu'un ornement féodal, car elle est très-petite, et d'ailleurs cet angle du château, assis sur un rocher, a pu, surplombant la rivière, n'avoir pas besoin de défense.

La différence qui existe entre ce corps de bâtiment et celui de l'Ouest, ainsi que les soudures que l'on voit aux murs, justifient la tradition de reconstruction postérieure. Je puis en dire autant de la partie Sud qui fait la façade actuelle; il n'y reste de primitif qu'une salle, avec ses deux voûtes superposées: la plus basse, à plein-cintre, la plus haute, ogivale; au-dessous de l'ogive de cette dernière, du côté de la cour intérieure, il y a une grande rose qui montre les restes mutilés d'une ouverture à six lobes inscrits dans un cercle de 75 centimètres de diamètre intérieur. La bordure, composée de tores, doucines et plates-bandes, peut avoir 60 centimètres de largeur; elle est très-bien taillée; j'inclinerais à l'attribuer au commencement du XV<sup>e</sup>. siècle, ou même à la fin du XIV<sup>e</sup>.; elle est faite, évidemment, par un ouvrier

plus habile que ceux qu'on avait employés précédemment ; au-dessous d'elle, on voit les traces d'un escalier, qui accédait au premier étage par un palier qui devait communiquer, tout à la fois, dans la grande salle et dans celle où était la rose, c'est-à-dire dans les deux ailes Ouest et Sud. Sous cet escalier se voit un arceau en pierre de taille, à plein-cintre, qui ressemble à une grande porte cochère ; l'intérieur a été muré, il y reste seulement une porte vitrée moderne, qui donne accès, par la cour intérieure, dans la salle voûtée du rez-de-chaussée. Au milieu de la façade Sud, et en face de l'arceau dont je viens de parler, la tradition nous dit qu'il y avait une poterne, surmontée d'une meurtrière, dont les traces sont encore visibles ; cette façade a pu être remaniée plusieurs fois ; mais, positivement à la fin du siècle dernier, on lui a donné, à grands frais, une forme toute moderne, très-commode comme habitation, mais bien insignifiante pour l'archéologue. Il ne me reste plus à parler que de l'escalier ; il est à vis et fort commode ; on l'a construit dans une tour d'angle de la cour intérieure, à moitié engagée dans les ailes Nord et Ouest.

L'étude que j'ai faite de ce vieux château, et les données fournies par la tradition de famille, me font penser que cette construction date de la fin du XII<sup>e</sup>. siècle. Le mélange du caractère roman avec l'ogive large me semble indiquer que l'architecte acceptait timidement les formes nouvelles ; il faisait du plein-cintre partout où il recherchait la solidité, comme dans les salles inférieures, dans les embrasures des portes, qui ont à supporter la retombée des voûtures, tandis que l'ogive, dont on semblait se méfier, n'était adaptée qu'aux parties supérieures et à l'ornementation de la grande salle ; on n'aurait fait d'exception à cette règle, que pour les poternes, sans doute, parce que cette forme se prêtait mieux qu'une autre à ce genre d'ouverture. Si le château manque

d'ornements architectoniques, on doit attribuer cela à l'ignorance du maître des œuvres, ou au défaut d'habileté des ouvriers, et non à l'économie, puisqu'on a prodigué la pierre de taille dans un lieu où elle ne pouvait arriver qu'à dos de mulet, et par des sentiers très-difficiles dont on voit encore le tracé. Plus tard, la guerre ou l'incendie ont détruit plusieurs parties importantes de cette première construction; on les a relevées, suivant les formes en usage à ces différentes époques. Enfin, le XIX<sup>e</sup>. siècle est venu remanier le tout, et il résulte de cet ensemble de travaux un édifice incohérent, où l'on trouve un peu de tout.



# RAPPORT

FAIT À M. LE PRÉFET DE LA LOZÈRE,

SUR LE

## MONUMENT DE LANUEJOLS,

COMMUNIQUÉ AU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE

Par **M. TOURETTE,**

Architecte du diocèse de Mende.

---

MONSIEUR LE PRÉFET,

M. Janvier, votre prédécesseur, et M. le Président de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Lozère, me chargèrent de relever et de dessiner le monument de Lanuéjols, lorsque les fouilles en seraient terminées.

Les 2,000 francs alloués ont été employés à faire les fouilles nécessaires pour dégager ce petit édifice, et à construire un mur du côté du torrent. Les travaux dont il s'agit sont à peu près terminés en ce moment. Avant de décrire le monument, permettez-moi, Monsieur le Préfet, de vous faire observer que déjà, en 1814, M. Gamot, préfet de la Lozère, avait appelé l'attention du Gouvernement sur la nécessité de prendre des mesures pour le déblayer et le conserver.

M. Le Boullenger, ingénieur en chef, adressa à l'administration supérieure, à cette époque, un rapport détaillé appuyé de dessins. M. Cayx, géomètre en chef du cadastre, donna plus tard une variante de l'inscription relevée par M. Le Boullenger.

Le monument a, en outre, été dessiné, en 1813, par